



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Madame LUNA Elisabeth
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2025.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À Rivecourt, le 26/11/2024

Le maire, Georges HUCHÈTE
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Madame LUSTEL Véronique
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2025.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À Rivecourt, le 26/11/2024

Le maire, Georges HUCHÈTE
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,